

États financiers de la

COALITION HUMANITAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2014



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bureau 1800
150, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Télécopieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Coalition Humanitaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Coalition Humanitaire, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coalition Humanitaire au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 mai 2015

Ottawa (Canada)

COALITION HUMANITAIRE

État de la situation financière

Au 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	666 164 \$	1 394 642 \$
Débiteurs	–	187 827
Taxe de vente harmonisée à recevoir	22 555	21 235
Charges payées d'avance	1 652	1 894
	690 371 \$	1 605 598 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 3)	90 038 \$	51 830 \$
Apports reportés (note 4)	206 239	1 080 502
	296 277	1 132 332
Actif net (note 5)		
Non affecté	222 050	269 076
Affecté à l'interne	172 044	204 190
	394 094	473 266
	690 371 \$	1 605 598 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

COALITION HUMANITAIRE

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Produits		
Financement du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	1 995 504 \$	– \$
Campagnes	1 687 224	1 837 438
Fonds d'urgence	276 690	221 172
Apports des membres	254 533	203 627
Suivi et évaluation	15 280	32 544
Divers	30 469	9 788
	<u>4 259 700</u>	<u>2 304 569</u>
Charges		
Financement des programmes	3 811 215	1 429 371
Communication et campagnes de financement (note 6)	187 303	315 696
Salaires et charges sociales	170 401	197 657
Opérations	111 148	150 579
Déplacements et réunions	16 331	11 439
Frais de conférences humanitaires au Canada	42 474	–
	<u>4 338 872</u>	<u>2 104 742</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(79 172) \$</u>	<u>199 827 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	Non affecté (note 5 a))	Affecté à l'interne (note 5 b))	2014 Total	2013 Total
Actif net au début de l'exercice	269 076 \$	204 190 \$	473 266 \$	273 439 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(79 172)	–	(79 172)	199 827
Virement à l'actif net affecté à l'interne (note 5 b))	32 146	(32 146)	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	222 050 \$	172 044 \$	394 094 \$	473 266 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(79 172) \$	199 827 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des débiteurs	187 827	(187 652)
Diminution (augmentation) de la taxe de vente harmonisée à recevoir	(1 320)	4 143
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	242	(542)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	38 208	(232 946)
Augmentation (diminution) des apports reportés	(874 263)	1 026 992
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(728 478)	809 822
Trésorerie au début de l'exercice	1 394 642	584 820
Trésorerie à la fin de l'exercice	666 164 \$	1 394 642 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2014

La Coalition Humanitaire (la « Coalition ») a été constituée en société sans capital-actions le 2 octobre 2009 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 21 novembre 2013, les statuts de la Coalition ne sont plus dressés en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* mais conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Coalition est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exempté de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

Reconnue comme une fondation publique, la Coalition a pour but de recevoir ou de maintenir un ou plusieurs fonds et d'investir, en tout ou en partie et de temps à autre, le capital et le revenu s'y rapportant dans des œuvres de bienfaisance qui sont elles aussi des associations caritatives agréées aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

La Coalition est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) prêtes à s'unir en cas de crises humanitaires. Ce sont cinq des principaux organismes d'aide canadiens qui ont fondé la Coalition. Dans un premier temps, la Coalition exerçait ses activités sous la gestion financière de CARE Canada, mais depuis juin 2010, elle fonctionne de manière indépendante.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada *Comptabilité* et suivant les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Organisme sans but lucratif, la Coalition applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de moins de 5 000 \$ sont passées en charges dans l'année d'acquisition. Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations passées en charges ont totalisé néant \$ (néant \$ en 2013).

c) Charges

Dans l'état des résultats, la Coalition classe ses charges par fonction.

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et dans la fonction avec laquelle elles ont un lien direct. La Coalition ne ventile pas les charges par fonction après leur comptabilisation initiale.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de les comptabiliser à la juste valeur. La Coalition n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Coalition détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Coalition ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Coalition s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen tous les ans et, lorsque des rajustements s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

2. Politique de financement

La Coalition a adopté un modèle de financement qui prévoit l'investissement d'au moins 85 % des fonds tirés des campagnes de financement dans des programmes d'aide, et ce pourcentage s'applique à l'ensemble des fonds et des coûts de la Coalition et des organismes membres. Le reste peut servir à payer les frais de fonctionnement de base de la Coalition et, à ce titre, il est inclus dans l'actif net non affecté.

3. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales, qu'il s'agisse de la taxe de vente harmonisée ou des cotisations sociales.

4. Apports reportés

Les apports reportés se composent des fonds tirés des campagnes de financement qui ont été affectés à des projets humanitaires soutenus par les cinq organismes membres de la Coalition, et qui seront entrepris ou poursuivis au cours du prochain exercice. Ces sommes comprennent les allocations destinées au suivi et à l'évaluation conjointe des programmes des membres qui sont financés par ces fonds.

	2014	2013
Ebola	127 071 \$	– \$
Suivi et évaluation	43 186	58 466
Fonds canadien pour l'assistance humanitaire	35 982	–
Philippines	–	1 022 036
	<hr/>	<hr/>
	206 239 \$	1 080 502 \$

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

5. Actif net

a) Gestion du capital

La Coalition définit son capital comme étant son actif net. En matière de capital, elle a pour objectif général d'adapter la structure de son capital à la nature et à la durée des actifs financés, et de détenir des fonds en quantité suffisante afin de pouvoir faire face à des événements négatifs imprévus et de poursuivre ses activités et d'avoir assez de liquidités pour pouvoir respecter ses obligations à leur échéance.

La Coalition n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital, et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 décembre 2013.

b) Actif net affecté à l'interne

	Solde au début de l'exercice	Affecté au cours de l'exercice	Utilisé au cours de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds d'urgence	204 190 \$	– \$	(32 146) \$	172 044 \$

Le Fonds d'urgence, établi par le conseil d'administration, est constitué de dons hors campagnes. C'est pourquoi ces dons sont constatés en produit au moment de leur réception et qu'ils sont affectés à l'interne en cas d'urgence. Au cours de l'exercice, en plus de la somme de 276 690 \$ reçue, 32 146 \$ ont été prélevés du Fonds d'urgence pour soutenir des programmes humanitaires en Iraq, en République démocratique du Congo, au Cameroun, au Niger, en Inde, au Népal, au Bangladesh, en Turquie et au Soudan du Sud.

6. Communication et campagnes de financement

Les charges de l'exercice précédent au titre des communications et des campagnes de financement comprenaient les coûts liés au fonds d'aide aux Philippines (typhon Haiyan), qui a été créé en novembre-décembre. L'exercice financier de la Coalition a pris fin le 31 décembre, soit avant que la totalité des fonds affectés au programme d'aide aux Philippines ait été allouée. En conséquence, le ratio des charges au titre des communications et des campagnes de financement par rapport aux fonds du programme est plus élevé que prévu pour l'exercice précédent. Ce ratio a été moins élevé en 2014, du fait que les fonds dudit programme d'aide aux Philippines ont été alloués aux membres de la Coalition et que les charges au titre des communications et des campagnes de financement avaient déjà été comptabilisées.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

7. Gestion des risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Coalition est exposée au risque de crédit lié aux créances sur les membres, à la TVH à recevoir et aux autres débiteurs.

La Coalition évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses pour tous les montants irrécouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune créance douteuse.

b) Autres risques

La Coalition estime qu'elle n'encourt pas de risque de taux d'intérêt, de risque de change ou de risque liquidité important découlant de ses instruments financiers.

Les expositions au risque de la Coalition n'ont pas changé depuis 2013.

8. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2013 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.